

Mesdames, Messieurs, en vos titres, fonctions et qualités respectives 1

Je vais essayer de répondre devant vous à quelques-unes des plus grandes questions philosophiques que l'homme se pose, enfin quand je dis l'homme, je pense à ma petite personne : Où suis-je ? D'où viens-je ? Que suis-je ? Où vais-je ?

« Où suis-je ? »

Répondre à cette première question sera l'occasion d'exprimer mes remerciements...

Car **je suis** à l'Académie vétérinaire de France, certes en virtuel, mais tout de même...

Je vous exprime tous mes remerciements pour avoir accepté de m'accueillir dans une institution qui sait se renouveler puisque les intronisations se font en distanciel, c'est peut-être moins solennel, moins officiel mais c'est efficace.

Une fois derrière nous le temps des épidémies (la Covid qui m'a fait passer mon examen d'entrée à l'Académie en visio ; j'y parlais écailles) et celui des épizooties (l'influenza aviaire qui m'a enfiévré les deux tiers de l'année passée et par conséquent mis en quarantaine de vos débats ; je vous aurais étouffés sous les plumes),

un temps de quiétude nous est permis pour vous remercier de cet honneur de me recevoir au sein de votre aréopage, qui devient le mien. **J'y suis !**

Répondre à la question suivante « d'où viens-je ? » sera le temps des hommages...

Tout d'abord à mon père, promo Alfort 63, vétérinaire rural qui m'a donné le goût de la campagne et des odeurs de bouses.

C'était dans les Mauges il y a 50 ans.

Hommage à égalité pour ma mère, qui l'a épaulé, et qui m'a transmis le goût des lettres et de l'art.

Grâce à ces deux-là, je me devais de faire de l'art vétérinaire, fut-il peu académique...

Puis à Eric Poudelet, non pour le panégyrique qu'il vient prononcer, mais pour ses conseils au jeune étudiant que j'étais, hésitant encore sur sa vocation rurale, et qui a su me montrer d'autres facettes de ce métier de vétérinaire.

C'était alors en Vendée, il y a 40 ans.

Me voici DDPP de Vendée, comme une boucle bouclée, après mon premier boulot à la DSV (direction des services vétérinaires) de Vendée, en tant que préposé sanitaire contractuel (un grade aujourd'hui disparu et gratifié alors d'un salaire deux fois moindre en francs, que ce que je perçois maintenant en euros...) posté sur la côte vendéenne, inspectant le poisson tôt le matin et contrôlant les restaurants ensuite.

Ce sont peut-être ces moments à rédiger mes rapports d'inspection sur la plage l'après-midi qui ont conforté mon envie de rentrer dans l'administration, jusqu'à devenir DDPP : Directeur départemental de la protection des populations.

Revenons sur chacun de ces termes...

Directeur donc, dans le service public, sous un emploi fonctionnel de directeur de l'administration territoriale de l'État, Directeur, celui qui dirige, en l'occurrence une équipe de 120 personnes, celui qui fixe un cap en essayant de lui donner un sens, celui explique les directives que l'État prend pour le bien collectif, et qui ensuite les fait appliquer ou respecter d'autant plus facilement qu'elles auront été comprises.

Restant avant tout **un homme** dans mes décisions, espérant être « honnête homme », tentant d'incarner un idéal de modération et d'équilibre dans l'usage de toutes les facultés et de ses résolutions.

Puis endossant **l'habit de vétérinaire** jugeant les décisions avec la plus-value de l'analyse de risque scientifique.

Décisions que mon dernier avatar, **le fonctionnaire**, doit faire appliquer au service du public, gardant à l'esprit cet adage « inspection sans compréhension n'est que ruine de la réglementation ».

Directeur Départemental,

le département, c'est l'échelon des services déconcentrés de l'État au plus près du terrain,

et c'est bien suffisant pour répondre à mes ambitions :

être à portée d'engueulades comme de discussions franches et être en capacité de prendre des positions pragmatiques et adaptées à la situation et au territoire.

Protection, oui bien sûr,

Car tel un berger sait mener à bien son troupeau, nous vérifions que les professionnels ou plus généralement l'utilisateur respectent des règles, dont le bien-fondé a été accepté et expliqué : c'est le cas pour la grande majorité...

Pourtant nous devons parfois aller rechercher quelques brebis égarées, parties un moment batifoler aux limites de ces règles, pour les faire revenir dans le droit chemin.

Mais nous n'hésitons pas aussi à éliminer les rares brebis galeuses, qui auront enfreint sciemment ces mêmes règles : savoir neutraliser un spécimen malsain pour la sauvegarde du plus grand nombre.

Un métier de contrôle, compris, expliqué, appliqué :
un métier de protection...

Enfin, dernier terme les Populations (ce vocable m'a souvent interpellé : pourquoi ce pluriel des populations ?)

Et pourtant à la réflexion, il y a bien plusieurs populations que nous protégeons :

La protection des populations animales avec le service de la Santé animale et la lutte contre les épizooties, quelles soient zoonoses ou fléaux économiques, service aussi en charge de la Protection animale sensu stricto : du job de vétérinaire des « populations », en complément du vétérinaire « rural » qui s'intéresse plus aux troupeaux et du vétérinaire canin qui va faire de la médecine « individuelle ».

La protection des humains avec le service de la Sécurité sanitaire des aliments, tous les aliments désormais (au début, il n'y avait que les denrées d'origine animale, sûrement parce que le vétérinaire qui sait soigner les animaux pourra tout aussi bien reconnaître si leurs produits destinés à l'alimentation sont sains ; puis, récemment, cette compétence a été étendue à tous les produits alimentaires, d'origine animale, végétale ou synthétique : la police sanitaire unique des aliments)

et aussi **la protection du consommateur** avec les compétences du service concurrence, consommation et répression de fraudes qui a rejoint les services vétérinaires au moment de la création des DDPP en 2010.

Enfin, plus vaste, **la protection de l'environnement**, sous un aspect bien particulier ; en effet, puisque les services vétérinaires s'occupaient des élevages (santé animale) et des industries agro-alimentaires (sécurité alimentaire), ils seraient tout aussi capables de surveiller leurs possibles pollutions et de prévenir des nuisances qui pourraient en découler.

**Protection des populations animales,
protection des populations humaines,
protection de l'environnement : animal, humain, environnement :
la DDPP ne serait-elle pas la direction du One health avant l'heure ?**

So après le One health, what else ?

L'ultime question : « où vais-je ? »

Tout d'abord, encore marqué par les épisodes d'influenza aviaire subis, épisodes d'une ampleur inédite, dramatique, qui ont laissé des séquelles, il m'en semble important d'en tourner la page, en en tirant les leçons, pas seulement dans le sens de ces leçons qui doivent nous éviter de répéter les mêmes erreurs, parlons plutôt de ces belles leçons de vie :

Tout d'abord cette leçon de courage des équipes de la DDPP

(et qu'est-ce qu'un directeur, un capitaine sans équipe ?)

où tous ont serré les dents et se sont serrés les coudes, les anciens revenus à la rescousse, les petits nouveaux devenus chef de chantier de dépeuplement en un instant, ceux qui allaient au charbon comme ceux qui tenaient la boutique pendant les travaux...

aux équipes de la DDPP, j'associe les vétérinaires sanitaires présents sur tous les fronts et les laboratoires vétérinaires, professionnels et mobilisés.

Leçon d'humilité pour le directeur, qui doit accepter qu'il ne peut pas tout faire, qui doit s'adapter et s'entourer

(en ces moments difficiles, la DDPP n'était pas dirigée par un seul homme mais une équipe collégiale,

« les quatre mousquetaires de la fièvre aviaire »).

C'est dans ces pistes d'amélioration de la gestion de crise, dans la technique comme dans le management, que je vais continuer de m'investir.

Également retenir cette leçon de solidarité donnée par les forces vives de la Vendée, fédérées contre l'adversité virale.

Alors que le département sinistré était sacrifié pour protéger d'autres terres d'élevage

(on retrouve à une échelle encore plus grande cette même décision, difficile à prendre, lourde de conséquence,

qu'il faut sacrifier l'individu condamné pour préserver le collectif), tous ont fait corps pour faire face et trouver des solutions originales à des situations inédites, depuis le préfet et les autres services de l'État en passant par les élus, et sans oublier, surtout, les éleveurs, leur entourage (familles, instances représentatives, groupements de producteurs, industriels), qui ont accepté des décisions rudes mais comprises comme nécessaires.

Oui c'est une leçon de résilience qui me donne l'envie de poursuivre la reconstruction (la « reconquista » comme nous l'avions appelé ensemble), avec ce sentiment que service public et entreprises peuvent apprendre à mieux travailler ensemble, en partenaires.

Cela m'incite donc à poursuivre ce travail de vulgarisation, de pédagogie (je peux vous confier que s'adresser à mille éleveurs en plein désarroi au pic de la crise influenza, cela demande de bien trouver et tourner ses mots pour faire passer les bons messages)

pour garder cette cohésion autour d'enjeux partagés (la vaccination en cours, des canards contre l'influenza aviaire, en est l'illustration récente).

Sur un autre plan, je suis déterminé à faire entendre la voix du monde vétérinaire, convaincu de ses forces.

Ne plus jamais sentir la condescendance de certains, en état-major préfectoral, lorsqu'on évoquait, précurseur, la contribution immédiate des laboratoires vétérinaires au dépistage de la Covid ; alors qu'il y avait un besoin crucial de capacités analytiques, certains tordaient le nez à l'évocation de recourir ces « laboratoires », imaginés comme l'arrière-cuisine d'une sombre officine éclairée au bec Bunsen où s'accumulaient des gants de fouille remplis d'éléments biologiques indéterminés et plus ou moins ragoûtants.

L'Académie vétérinaire de France a su prendre ses responsabilités dès le 28 mars 2020 par un communiqué qui apportait de manière claire et ferme son soutien à la démarche d'offre de service des laboratoires vétérinaires au monde médical pour la réalisation de tests Covid à grande échelle.

Convaincu aussi de sa nécessaire union (du monde vétérinaire), pour retrouver les lettres de noblesse d'une profession de santé qui parfois se fourvoie dans des méandres mercantiles.

C'est pourquoi j'entreprends avec plusieurs consœurs et confrères, motivés, volontaires, bénévoles, réunis au sein d'un groupe appelé « One Vet » (dont l'Ordre des vétérinaires est à l'initiative) de mieux connaître la richesse de la palette des métiers de vétérinaires en échangeant entre nous, vétérinaires de tous horizons,

et nous permettant ainsi de faire partager aux générations montantes, pour le moment aux premières années de l'école véto de Nantes

(ah non ça c'est son nom quand j'y étais, promo Nantes 86, désormais c'est Oniris Vet-agro-bio Nantes)

faisant donc partager nos réflexions, entonnées à plusieurs voix complémentaires comme un chœur polyphonique harmonieux, sur des thématiques aussi réjouissantes que la fin de vie, la douleur, le bien-être animal, la gestion de crise, à venir l'éthique...

C'est cette vision de généraliste, un peu scientifique, un peu sociologue, un peu économiste, un peu réglementaire, que je peux et que je veux apporter à l'Académie.